



Le Plessis-Tréville

BARÈME D'HONORAIRES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC CHARGE VENDEUR (TVA incluse au taux de 20%)
Jusqu'à 100 000€	8%
De 100 001€ à 200 000€	7%
De 200 001€ à 300 000€	6%
De 300 001€ à 500 000€	5%
A partir de 500 001€	4%
Pour toute transaction de terrain à bâtir, d'une transaction issue d'une division foncière (bâtie ou non bâtie) impliquant notamment l'intervention d'un géomètre.	5%
Pour toute transaction d'un bien non destiné à l'usage d'habitation (box, place de parking, cave etc.)	2000 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Barème à compter du 1^{er} Avril 2024

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Orpi Conseil VIP – 18-20 avenue Ardouin 94420 Le Plessis-Tréville

Tel. 01 45 93 16 16 – Email. conseilvip@orpi.com – Site Internet ORPI. www.orpi.com/conseilvip

RCS Créteil 378959811 – SAS (Société par Actions Simplifiées) au capital variable de 45 735€ - CP19401 2017 000 016 179/CCI de Paris Ile de France

TVA Intercommunautaire FR 63 378 959 811 - Garantie SOCAF – 26, avenue de Suffren – 75015 PARIS – Montant Garanti 370 000€.

SIRET 378 959 811 00019 – APE 6831 Z